

INVITATION À UNE SÉANCE DE FORMATION

La CSDM en partenariat avec La Capitale services conseils Inc, institution vouée prioritairement aux employés des secteurs publics et parapublics du Québec, vous offre de faire un survol des aspects financiers liés à votre retraite et d'être renseigné sur les facteurs qui ont une influence sur votre vie financière à l'aube de cette période importante. Une **formation sur la préparation financière à la retraite** vous est offerte gratuitement.

PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE À L'AUBE DE LA RETRAITE

Au programme : Suivre de près le budget dans la vie financière en abordant les sujets suivants :

- Les régimes de retraite
- Le Régime des rentes du Québec
- L'aspect budgétaire
- Les actions pour bien préparer sa stratégie financière
- Les aspects légaux
- Les besoins de protection du patrimoine
- La prestation de service
- Les banques et les assurances

Nombre de places : 25

Clientèle visée : Destinée aux membres du personnel désirant prendre leur retraite dans les 12 prochains mois.

Critères de sélection : Dans l'éventualité où le nombre de demandes serait plus élevé que le nombre de places disponibles, nous appliquerons la règle du premier arrivé, premier servi.

Coûts : Gracieuseté de La Capitale services conseils

Horaire : 17h30 à 20h30

Dates disponibles : voir ADAGIO / Ressource Hum / conditions de travail / catégorie d'emploi / Dotation / Retraite / Dates de formation

Date choisie : _____

Nom : _____

Matricule : _____

D'autres informations vous seront transmises sur votre lettre de confirmation

Date limite des inscriptions : 30 jours avant la date disponible

Pour vous inscrire, vous devez faire parvenir ce document au secteur des régimes de retraite **par télécopieur au numéro : (514) 596-6354**

À noter que cette formation se prend en dehors des heures de travail. Aucune libération ou rémunération ne sera accordée pour y assister.

Nous invitons les gens qui s'inscrivent à respecter leur engagement. Advenant l'impossibilité de vous présenter, veuillez nous aviser le plus rapidement possible la personne responsable. Ainsi, nous pourrons inscrire une personne de la liste d'attente.